



# Communiqué

## Smart Metering

## Déploiement des premiers compteurs en 2021

**Dès l'an prochain, les Services industriels de Lausanne débuteront l'installation de nouveaux compteurs intelligents. Cette mesure permettra à leurs clients d'accéder directement à leur consommation d'énergie et de réaliser plus facilement des économies d'énergie.**

Les Services industriels de Lausanne (SiL) relèvent chaque année plus de 120'000 compteurs électriques, 16'000 compteurs de gaz et plus de 1400 compteurs de chaleur. D'ici 2027, les gestionnaires de réseau de distribution (GRD) devront avoir équipé 80% de leurs points de consommation électrique par des systèmes de mesure intelligents. A terme, la quasi-totalité des compteurs classiques en fin de vie seront remplacés.

Les compteurs intelligents peuvent transmettre et recevoir des informations ou être activés à distance. Ils sont gérés depuis un système central qui stocke les données. Celles-ci sont transmises, dans 90% des cas, par courant porteur en ligne (CPL) jusqu'à un concentrateur, puis par le réseau de fibre optique (éventuellement de cuivre ou hybride). En dehors de ce réseau, elles sont transmises directement du compteur au système central par le réseau 4G. Ces deux méthodes respectent les normes en vigueur sur le plan des rayonnements et la sécurité des données est assurée sur l'ensemble du réseau.

Les clients pourront accéder de façon sécurisée à leurs données de consommation au quart d'heure près durant 60 jours via MyLausanne, le portail de prestations de la Ville. Du côté des SiL, ces informations pourront aussi être utilisées pour la facturation, ou, anonymisées, pour la gestion et l'amélioration du réseau d'électricité (ou de gaz ou de chauffage à distance).

En 2019, un premier préavis (2019-16) a permis de financer le système central et l'informatisation des processus nécessaires au déploiement des compteurs. Aujourd'hui, la Municipalité sollicite l'octroi de deux crédits d'investissement du patrimoine administratif. Le premier de 53,15 millions de francs pour l'achat et l'installation de ces compteurs électriques intelligents, ainsi que tout le matériel périphérique (concentrateurs) et l'adaptation des systèmes informatiques en aval du système central. Un second crédit de 11,56 millions de francs servira à connecter également les compteurs de chauffage à distance et de gaz afin de profiter de cette automatisation.

Dès le printemps 2021, le déploiement de ces nouveaux appareils débutera par une phase-pilote de 1000 appareils qui durera jusqu'à l'automne. Par la suite, l'installation sera organisée par zone en tenant compte de la vétusté des anciens compteurs. Elle devrait durer jusqu'en 2027 pour que 80% du parc soit changé. Pour les compteurs de gaz et de chaleur, elle se prolongera jusqu'en 2035. A terme, les compteurs d'eau pourraient aussi bénéficier de cette technologie.

La Municipalité de Lausanne

Informations sur [www.lausanne.ch/sil](http://www.lausanne.ch/sil)

**Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :**

- **Jean-Yves Pidoux, directeur des Services industriels de Lausanne, 021 315 82 00**
- **Marc Pellerin, responsable de la division Coordination stratégie et projets, 021 315 87 44**

Lausanne, le 10 septembre 2020